



Rapporteur : M. MARTIN

48734

Commission n°4

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

### SEMBREIZH - Rapport d'activité 2022

Le vendredi 17 novembre 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous la présidence de Mme COURTEILLE.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :**

Mme ABADIE (pouvoir donné à M. LE MOAL), Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), M. CHENUT (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), M. GUÉRET (pas de pouvoir donné), M. HERVÉ (pouvoir donné à Mme ROUSSET), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), Mme QUILAN (pouvoir donné à M. SOULABAILLE), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE), M. SOHIER (pouvoir donné à Mme LEMONNE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 11h40.

En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, est présenté ci-dessous le rapport d'activité 2022 de la société d'économie mixte locale SEMBREIZH.

### I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

#### A) Identité

Dénomination : SEMBREIZH

Adresse du siège social : 13 rue du Clos Courtel – 35510 CESSON-SEVIGNE

Président : Madame Laurence FORTIN

Directeur Général : Monsieur Guillaume DIEUSET

Nombre de salariés : 71 salariés

#### B) Objet et historique

Créée en 1957, la SEMBREIZH a pour objet « d'étudier et d'entreprendre, principalement dans la région Bretagne, des opérations d'aménagement et de construction de toute nature, de gérer des services et équipements publics ou privés, et plus généralement d'exercer toute action participant au développement de la vie économique et sociale ». Jusqu'à présent, la production de la société se répartissait selon 3 types principaux de prestations :

- Réalisation d'opérations de superstructures en mandat principalement pour le compte de la Région mais également pour d'autres clients publics et privés ;
- Réalisation d'opérations d'aménagement (principalement en concession) essentiellement dans les Côtes d'Armor ;
- Autres activités accessoires : études et prestations de services.

La SEMBREIZH a décidé de poursuivre sa diversification et son positionnement dans le domaine du développement durable et des énergies renouvelables.

#### C) Répartition du capital

Le Conseil d'administration du 27 janvier 2020 a validé le dossier d'augmentation de capital de la société d'économie mixte d'un montant de 5,4 M€ afin de créer la Foncière – BreizhCité, d'acquérir les titres de SAFIDI dans Eilan et enfin, de pourvoir à ses besoins financiers propres pour des opérations nouvelles.

Au 31 décembre 2021, le capital de la SEMBREIZH s'élève donc à 11 368 848,40 €.

Les collectivités territoriales représentent 82,18 % des actions (Département d'Ille-et-Vilaine : 0,70 % des actions pour un total de 79 679,60 €).

La répartition des actions figure en annexe.

#### D) Gouvernance

La composition du conseil d'administration, la liste des représentants à l'assemblée spéciale et la liste des représentants à l'assemblée générale des actionnaires sont détaillées dans le rapport de gestion joint en annexe.

#### E) Contrôles externes

Le tableau récapitule les contrôles exercés au cours de l'exercice écoulé :

CONTROLE	DATE	REMARQUES FORMULEES
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES	Néant	Dernier contrôle en date du 14 octobre 2016
SERVICES FISCAUX	Néant	
INSPECTION GENERALE DES FINANCES	Néant	
MISSION INTERMINISTERIELLE D'INSPECTION DU LOGEMENT SOCIAL	Néant	Sans objet
URSSAF	Néant	
AUTRES : ...		

#### F) Vie de la société

La liste des réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale figurent dans le rapport de gestion présenté en annexe.

#### G) Filiales et participations

Pour les filiales : BREIZ ENERGIE, BREIZ IMMO, BREIZ, SCCV CAMPUS, SCCV LIB. Les chiffres clefs de ces sociétés sont présentés en annexe du rapport de gestion.

#### H) Evolution statutaire et organisationnelle

La société n'a pas connu d'évolution statutaire en 2022.

- Date de l'assemblée générale extraordinaire : 25 mai 2020
- Objet de la modification : augmentation du capital en numéraire

## II - L'ACTIVITE DE SEMBREIZH EN 2022

Les principaux éléments du rapport d'activité, tel que présentés par la société, sont exposés ci-dessous. Le détail des opérations figure en annexe.

SEMBREIZH est une société d'économie mixte locale spécialisée dans les domaines de la construction et de l'aménagement.

Elle intervient sur toute la chaîne de valeur : de la phase de programmation à la réalisation, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, maître d'ouvrage délégué, ou maître d'ouvrage (au travers de concessions d'aménagement ou « en propre »). Elle opère son développement sur les segments stratégiques suivants :

- Le patrimoine immobilier régional,
- Le développement économique,
- Les centralités et territoires,
- La maritimité,
- Le tourisme,
- La transition énergétique et écologique.

SEMBREIZH est également un opérateur d'investissement :

- dans les énergies renouvelables au travers de sa filiale Breizh Energie,
- dans le domaine du développement économique au travers de Breizh Immo (prise de participation),
- dans le domaine de la revitalisation des centralités bretonnes au travers de BreizhCité (prise de participation).

Principales opérations de l'année écoulée :

Produits d'exploitation	R2020 (k€)	R2021 (k€)	R2022 (k€)
Patrimoine régional	5030	5143	5262
Centralités et territoires	423	596	963
Développement économique	730	535	1397
Tourisme	25	39	34
Maritimité	16	16	44
Transition Energétique et Ecologique	26	47	148
Produits divers	128	211	0
TOTAL Production	6378	6587	7848
Autres produits (produits, reprise de provisions, transfert charges)	430	343	360
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>6808</b>	<b>6930</b>	<b>8208</b>

### III - PRESENTATION FINANCIERE

Au cours de cet exercice :

- Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 13 336 992 €,
- Le total des produits d'exploitation a été de 11 577 687 €,
- Le total des charges d'exploitation a été de 10 314 847 €,
- La société a réalisé un résultat d'exploitation de 1 262 841 €,
- Compte tenu d'un résultat financier de 88 323 €, le résultat courant avant impôt s'est élevé à 1.351.163 €,
- Compte tenu d'un résultat exceptionnel de – 113 645 € et d'un impôt sur les sociétés de 361.591 €, la société a réalisé un bénéfice net comptable de 875 928 €.

#### A) Détail du compte de résultat

La particularité des comptes de la société d'économie mixte tient à la spécificité de son activité en tant que mandataire ou concessionnaire pour le compte de collectivités territoriales au premier rang desquelles la Région Bretagne, son actionnaire principal. La présentation des comptes distingue les comptes relevant du fonctionnement propre de la société d'économie mixte, mais aussi ceux concernant les mandats, les concessions et les opérations propres.

Il est pertinent de relever, au titre de cet exercice clos le 31/12/2022, les éléments suivants :

#### Pour le fonctionnement

Le chiffre d'affaires réalisé d'un montant de 6 891 088 € est constitué essentiellement du contrat de mandat avec la Région Bretagne pour un montant de 5 213 770 €, ainsi que les missions d'études (530 851 €) et d'assistance à maîtrise d'ouvrages (598 863 €).

La subvention d'exploitation d'un montant de 28 337 € concerne :

- Les aides à l'emploi des jeunes salariés,
- Le solde de la subvention versée au titre de la mission tourisme (17 670 €).

Les reprises de provisions, transfert de charges concernent d'une part, la reprise de la provision de fin de carrière d'un agent ayant fait valoir ses droits à la retraite, la mise à jour des coûts de la provision pour clôture d'anciennes opérations et d'autre part, les transferts de charges représentant les rémunérations sur les deux opérations en concession (79 K€) et la mission de gestion de l'opération propre (125 K€). Les avantages en nature prélevés aux salariés complètent cette rubrique.

Les charges d'exploitation, d'un montant global de 6 944 111 € comprennent :

- Les charges de gestion courante pour 1 598 500 € : la maintenance du réseau informatique et des logiciels, le contrat de gestion SCET, la mise à disposition du Directeur via le contrat SCET

GE, les loyers des locaux des agences de Brest et Lorient ainsi que les locaux d'archives (Rennes, Brest). Le poste Télécommunications-opérateurs, les honoraires et les honoraires des commissaires aux comptes complètent ces charges ainsi que les frais de location-entretien des véhicules mis à disposition de certains salariés et le carburant.

- Les impôts et taxes : 225 394 € dont les impôts fonciers et les taxes liées aux salaires (apprentissage, formation...). Notons la hausse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises en raison de la base du chiffre d'affaires incluant les opérations propres et ce malgré la baisse du taux de cette taxe en 2022.

- Les salaires et charges sociales pour 4 851 315 € (+ 14 %) comprennent un effectif de quatre personnes en plus, ainsi que le versement d'un intéressement pour 394 000 €.

- Les dotations aux amortissements et provisions pour 268 736 € concernent les amortissements ainsi que les dotations aux provisions notamment pour les indemnités de fin de carrière.

Le résultat financier : 88 323 € : Les produits financiers de rémunérations des comptes courants d'associés (9 K€), des comptes bancaires et des placements (26 K€), la reprise de provision de dépréciation des titres de Cobiogaz (132 K€) sont minorés des dotations pour dépréciation des titres financiers (78K€).

Le résultat exceptionnel : (-) 113 645 € fait suite à la vente d'un véhicule société (plus-value de 13K€), et à la dissolution de la filiale Cobiogaz (moins-value de 126 K€).

#### Pour les opérations propres

Le chiffre d'affaires de 5 476 675 € se compose principalement des cessions des cellules commerciales sur le site du « Village Entreprises Ty Malwin ».

La production stockée de (-) 1 658 904 € correspond à la variation des travaux en cours de cette même opération.

Les achats et charges externes s'élèvent à 2 959 329 € dont 2 938 186 € d'achats de travaux et le solde 21 143 € est relatif aux charges locatives, assurances, honoraires et frais de communication.

En l'absence de résultat pour les opérations menées en concession et en mandat, et après un impôt sur les bénéfices de 361 591 €, le résultat de l'exercice est un bénéfice net comptable de 875 928 €.

#### **B) Le bilan**

Les Capitaux propres s'inscrivent au 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, dans les comptes de la société pour un montant de 14 285 773 €, avant affectation du résultat.

Le total du bilan est de 176 954 188 €.

### Décide :

- d'approuver le rapport d'activité 2022 de la société d'économie mixte SEMBREIZH joint en annexe.

## Vote :

Pour : 52

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : M. MARTINS

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité**.

Transmis en Préfecture le : 29 novembre 2023

ID : AD20230229

Pour extrait conforme